



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS DE NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION
DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Vingt-quatrième session

Brisbane, Australie, 22–26 octobre 2018

INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS ET D'AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE CCFICS

(Préparé par la FAO et l'OMS)

1. Le présent document est un rapport sur les outils créés et mis à la disposition des États Membres ainsi que sur les activités d'intérêt réalisées depuis la dernière réunion du *Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des Importations et des exportations alimentaires* (CCFICS).

Orientations de la FAO relatives aux inspections fondées sur les risques

2. La FAO travaille actuellement à la mise à jour des orientations existantes ainsi qu'à la rédaction de nouvelles orientations sur les inspections fondées sur les risques. Hormis la publication récente du "*Manuel sur le contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques*" (disponible en anglais (<http://www.fao.org/3/a-i5381e.pdf>), en français (<http://www.fao.org/3/a-i5381f.pdf>) et en espagnol (<http://www.fao.org/3/a-i5381s.pdf>), d'autres travaux sont également en cours sur:

- la conception et mise en œuvre de systèmes d'inspection de la viande fondés sur les risques et
- et l'inspection de poisson fondée sur les risques (mise à jour d'une publication antérieure)

3. De nouveaux travaux ont été initiés en septembre 2018 sur la catégorisation des approches fondées sur le risque destinée à aider la planification d'inspections. L'objectif est de revoir les approches employées actuellement par les pays membres et de proposer, à partir d'exemples de la pratique, un ensemble de principes adaptés à différents contextes (tenant ainsi compte des différences en matière de capacités d'accès de collecte et d'analyse de données), afin d'encourager l'amélioration progressive des processus de planification et de collecte de données.

Outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments

4. La FAO et l'OMS ont travaillé de concert pour offrir aux pays membres un outil qui permette d'évaluer la performance de leurs systèmes de contrôle des aliments d'une façon structurée, transparente et mesurable à chaque étape de la chaîne alimentaire, de définir les domaines prioritaires de renforcement des capacités et de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés au fil du temps. Elles ont finalisé le contenu et l'approche de l'outil d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments.

5. Cet outil a été jusqu'à présent essayé dans dix pays d'Afrique, d'Asie et du Proche-Orient. Les retours d'expérience des essais de terrain ont été intégrés dans la version mise à jour qui est actuellement sous presse et devrait être diffusée en 2018. Les traductions arabe, française et espagnole sont également en cours. L'outil fera partie d'un ensemble permettant son emploi utile pour l'auto-évaluation. Après la publication de l'outil, on s'attend à ce qu'il fasse l'objet de mises à jours régulières décidées par la FAO ou l'OMS ou fondées sur les retours d'information provenant des utilisateurs des différents pays. Pour favoriser une large utilisation de l'outil d'évaluation, on envisage de former un groupe d'animateurs qualifiés.

Résistance aux antimicrobiens

6. Un état des activités de la FAO et de l'OMS concernant la résistance aux antimicrobiens a été présenté lors de la 41^e session de la Commission du Codex Alimentarius, en juillet 2018 ; les informations pertinentes concernant cette question sont disponibles dans le document CAC41 REP18CAC.

7. Au cours de la 71^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2016 à New York, les chefs d'États et de gouvernements de 193 États Membres sont convenus de relever les enjeux comprenant la résistance aux antimicrobiens et de relever ce défi pour la santé, la sécurité alimentaire et le développement grâce à un effort collectif. Cette décision a conduit à la Déclaration politique A/RES/71/3 de

l'Assemblée générale des Nations Unies qui réaffirme que le *Plan d'action mondial pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens* constitue la base pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et souligne entre autres l'importance des plans d'action nationaux, en demandant à l'OMS, la FAO, l'OIE et d'autres de soutenir les pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans d'action. La déclaration requiert également la mise en place d'un groupe de coordination inter-institutions (IACG), chargé de fournir des orientations pratiques relatives aux approches requises pour garantir la pérennité de l'action mondiale en riposte à la RAM. Ce groupe a tenu sa première réunion les 2 et 3 mai 2017. Le rapport de cette première réunion est disponible <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/interagency-coordination-group/IACG-firstMtgReport.pdf>

8. La FAO, l'OIE et l'OMS travaillent à l'élaboration d'un cadre de surveillance de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Une consultation d'experts sur les indicateurs adéquats s'est tenue à Genève les 8 et 9 juin 2017 et une consultation publique sur ce cadre de surveillance et les indicateurs proposés a été initiée au cours du premier trimestre 2017 et à laquelle tous les secteurs et notamment le secteur alimentaire sont fortement encouragés à participer.

9. Le Groupe spécial intergouvernemental sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR) a été mis en place et s'est réuni en République de Corée, à Jeju, en novembre-décembre 2017.

10. Depuis 2011, la FAO, l'OIE et l'OMS ont défini la RAM comme un domaine de collaboration tripartite prioritaire. Les trois organisations ont travaillé de concert à l'élaboration du Plan d'action mondial et conduit plusieurs initiatives pour en soutenir la mise en œuvre grâce à une démarche "Un monde, une santé" efficace. En mai 2018, les Directeurs généraux de la FAO, de l'OIE et de l'OIE ont signé un protocole d'entente visant à renforcer encore leur collaboration tripartite et leur rôle de chef de file sur la question critique de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Un plan de travail tripartite sur la RAM couvrant la période 2019-2020 est en préparation et une réunion de cadrage est programmée pour le 12 septembre 2018.

11. En consultation avec le PNUE, la FAO, l'OIE et l'OMS ont élaboré un avant-projet sur l'élaboration d'un cadre d'intendance à l'échelle mondiale pour lutter contre la RAM, conformément au mandat de la déclaration de haut niveau des Nations Unies de 2016, et ces organisations le présenteront aux États Membres à l'occasion de la deuxième consultation États Membres et partenaires en octobre 2018.

12. La FAO œuvre au renforcement des capacités des pays membres dans les domaines de la sensibilisation, qui constitue une condition préalable au changement, de l'engagement à l'action, à la surveillance, et au suivi, des capacités, de la gouvernance et des bonnes pratiques dans les laboratoires et de l'utilisation prudente dans l'agriculture. Des activités sont en cours dans sept pays d'Afrique, dans sept pays d'Asie, dans six pays d'Europe et dans sept pays d'Amérique Latine. D'autres activités de sensibilisation sont en route dans le cadre de la collaboration avec des organismes régionaux.

13. De nombreuses activités de surveillance de la consommation d'antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens sont en cours dans différents secteurs de ces trois organisations. Outre les projets pilotes du Groupe consultatif de l'OIE sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (AGISAR) qui ont entretemps encouragé la surveillance intégrée dans 36 pays, d'autres efforts sont en cours pour rassembler des données mondiales sur la résistance aux antimicrobiens et la consommation d'antimicrobiens chez les humains grâce au Système mondial de surveillance de la RAM (GLASS) de l'OIE, la consommation d'antimicrobiens chez les animaux organisée par l'OIE, et grâce à l'outil d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS). Les informations découlant de ces travaux ne sont toutefois pas encore connectées.

14. Le Groupe consultatif de l'OIE sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (AGISAR) a examiné le guide OIE-AGISAR portant sur cette question. À la fin 2016, il a mis à jour la liste des antimicrobiens hautement prioritaires pour la santé humaine. Ce document est disponible au lien suivant http://www.who.int/foodsafety/publications/agisar_guidance2017/en/. L'OIE a élaboré une directive sur l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux destinés à l'alimentation humaine reposant sur la liste de l'OIE des antimicrobiens d'importance critique pour la santé humaine. Cette ligne directrice a été lancée en novembre 2017. Elle est disponible au lien suivant http://www.who.int/foodsafety/publications/cia_guidelines/en/.

Alerte précoce et intervention en cas d'urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments

15. Le Secrétariat du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) de la FAO et de l'OIE poursuit son travail d'élaboration et de renforcement du Réseau. Le Secrétariat INFOSAN répond à plus de 40 situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments par an, en permettant la communication rapide entre les membres du réseau INFOSAN de toutes les régions. Les deux importants événements qui ont débuté en 2017 et ont duré jusqu'en 2018 sont l'apparition d'un foyer de salmonellose en France associé à de la préparation pour nourrisson produite dans le pays et exportée vers 80 pays et le plus important foyer de listériose jamais enregistré en Afrique du Sud associé à des produits carnés prêts à

consommer exportés vers 15 pays. Au cours de ces deux événements, Le Secrétariat INFOSAN a pu compter sur la réactivité des points de contact d'urgence INFOSAN qui ont répondu aux demandes d'information. Le Secrétariat INFOSAN a pu par la suite communiquer rapidement aux points de contact d'urgence INFOSAN les précisions sur les produits faisant l'objet du rappel afin d'arrêter leur distribution, et permis aux membres autour du monde de mettre en place des mesures appropriées de gestion des risques afin de prévenir d'autres cas de maladie.

16. Le nombre de membres du réseau INFOSAN a continué d'augmenter au cours du biennium 2016/2017, avec une croissance de 13 pour cent surtout marquée en Afrique et dans les Amériques; 82% de tous les États Membres de l'OMS sont dorénavant dotés d'un point de contact d'urgence INFOSAN actif.

17. Le travail de renforcement des partenariats avec les autorités et les réseaux régionaux s'est poursuivi avec le Réseau d'échange sur les risques émergents (EREN) de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), le Système d'alerte rapide européen sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), la Communauté des pays lusophones (CPLP), le Mécanisme de coordination de la gestion de la sécurité sanitaire des aliments de l'Union africaine (AU-FSMCM) et la Coopération Economique Asie-Pacifique (APEC). L'établissement de liens avec l'initiative arabe de sécurité sanitaire des aliments pour la facilitation des échanges *Arab Food Safety Initiative for Trade Facilitation (Arab SAFE)* se poursuit.

18. Plusieurs webinaires organisés par le Secrétariat INFOSAN en anglais, en français et en espagnol ont permis aux membres du réseau d'acquérir de nouvelles connaissances, de renforcer leurs capacités pour participer activement aux activités du réseau et répondre effectivement à des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. Six autres webinaires organisés en anglais et en français par des membres du réseau INFOSAN du Canada et des USA ont attiré une grande participation parmi les membres du réseau INFOSAN du monde entier. Pour les membres du réseau INFOSAN, les webinaires ont été l'occasion d'échanger des informations et de partager des enseignements sur divers sujets techniques liés à la sécurité sanitaire des aliments et aux maladies d'origine alimentaire qui intéressent les membres du réseau dans le monde entier.

19. Des exercices de simulation en ligne des interventions d'urgence ont été réalisés en 2017 en anglais, en français et en espagnol à l'intention des pays américains et africains; ils visaient en particulier les points de contact d'urgence INFOSAN et les points focaux nationaux RSI. La participation à de tels exercices met à l'épreuve les mécanismes de coordination nationaux et internationaux et renforce la préparation de réponses à des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments.

Fraude alimentaire

20. La FAO a récemment publié un aperçu de la fraude alimentaire dans le secteur des pêches (*Overview of Food Fraud in the Fisheries Sector*) (<http://www.fao.org/3/I8791EN/i8791en.pdf>), qui donne entre autres un aperçu de l'ampleur et de l'incidence de la fraude dans le secteur halieutique à l'échelle mondiale. Ce document souligne le rôle important de la collaboration de la Commission du Codex Alimentarius avec les pays pour élaborer des principes et directives à l'échelle internationale visant à identifier, gérer et atténuer les pratiques frauduleuses dans le commerce alimentaire ainsi que des directives de normalisation des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le domaine de l'évaluation de la vulnérabilité à la fraude dans le secteur halieutique.

21. La FAO est par ailleurs actuellement engagée aux côtés de quatre pays membres pour réaliser des études de cas sur la fraude alimentaire. L'unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments de la FAO travaille également avec le service juridique de la FAO sur une étude juridique destinée à aider la prévention de la sécurité sanitaire des aliments.

Activités régionales et nationales

22. Au cours de l'année passée, la FAO et l'OMS ont poursuivi la mise en oeuvre d'un grand nombre d'activités de renforcement des capacités abordant un vaste éventail de sujets relatifs à la sécurité sanitaire des aliments dans le monde.

23. Dans la région Afrique, la FAO a organisé plus de 20 ateliers de formation sur de nombreux sujets et notamment les inspections de la viande fondées sur le risque, les approches fondées sur le risque pour le contrôle des aliments à l'importation et l'évaluation des systèmes nationaux de contrôle des aliments.

24. Dans la région Asie et Pacifique, quelque 30 ateliers aidés par la FAO ont abordé des sujets variés tels que l'analyse des risques pour améliorer les capacités de contrôle efficaces des aliments à l'importation, l'amélioration de la coordination des contrôles des importations alimentaires fondés sur les risques et l'élaboration de procédures opérationnelles pour faciliter le contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques. La division mixte FAO AIEA a proposé un cours régional sur les aspects fondamentaux de l'utilisation de techniques nucléaires pour vérifier l'authenticité des aliments.

25. Dans la région Europe, la FAO a organisé quelque 20 ateliers abordant un ensemble de questions, et notamment l'amélioration du fonctionnement du système national de contrôle des aliments en mettant l'accent sur les composants que sont l'inspection, la surveillance et les laboratoires; ainsi que sur le renforcement des capacités des autorités nationales de contrôle des aliments et des entreprises de production alimentaire en matière de mise en œuvre du cadre d'analyse des risques.

28. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la FAO a organisé une série de stages régionaux de formation pour renforcer les capacités relatives à l'utilisation du cadre d'évaluation des risques pour le contrôle des aliments, et dans la région Proche Orient, deux pays obtiennent actuellement de l'aide pour évaluer leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments.

29. Dans la région OMS du sud-est de l'Asie, l'évaluation de la surveillance des maladies d'origine alimentaire et des réponses à celles-ci a été menée à terme dans huit pays sur 11. Plusieurs pays ont accueilli une réunion de promotion du Codex et d'INFOSAN, ce qui leur a permis de mettre en place leurs Comités nationaux respectifs du Codex. Le Bhoutan, le Myanmar et le Timor oriental ont accueilli des formations sur les enquêtes et les interventions suite à l'apparition de foyers. Le Bhoutan, l'Inde et le Népal ont soumis une proposition de projet conjoint au fonds fiduciaire du Codex qui a été approuvée. Les Maldives et le Népal ont élaboré une politique nationale pour la sécurité sanitaire des aliments. Le Bhoutan a mené à terme le projet AGISAR. Le bureau régional de l'OMS pour le sud-est asiatique a pris l'initiative de rédiger un cadre d'action sur la sécurité sanitaire des aliments pour la région Asie du sud-est. Un mécanisme de coordination tripartite a été mis en place pour une meilleure coordination et collaboration de la FAO, de l'OIE et de l'OMS en matière de zoonoses, de sécurité sanitaire des aliments et des activités en matière de RAM dans la région Asie-Pacifique et ce mécanisme a identifié plusieurs activités conjointes à mettre en œuvre. Le Timor oriental est devenu le 188e membre de la Commission du Codex Alimentarius en 2018.

30. Dans la région du Pacifique Occidental de l'OMS, la 68^e session du Comité régional pour le Pacifique occidental a adopté le Cadre d'action régional pour la sécurité sanitaire des aliments. Ce cadre fournit aux États Membres des orientations sur les actions stratégiques et une démarche progressive de renforcement du système alimentaire national. Un document pratique d'orientations a été développé à l'intention des pays et territoires insulaires du Pacifique, pour renforcer leur accès aux capacités d'analyse alimentaire au sein de la sous-région et au-delà. De l'aide technique a été offerte au Cambodge, à la République Démocratique Populaire Lao et au Vietnam pour renforcer les politiques sur la sécurité sanitaire des aliments et les cadres juridiques selon le Codex et raffermir l'approche régionale des systèmes de sécurité sanitaire des aliments.

31. Un Consortium pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments a été créé dans la région OMS des Amériques, impliquant des organisations internationales, et des universités des USA, du Canada et du Costa-Rica. Ce groupe prépare un programme de renforcement et d'harmonisation des capacités en matière d'analyse des risques dans la région. Des évaluations et des améliorations des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments sont en cours au Surinam, au Salvador et au Costa-Rica. La coopération technique a permis de renforcer les Comités nationaux du Codex du Honduras, du Guatemala et du Salvador. Le réseau inter-américain des laboratoires d'analyse des aliments a proposé 12 webinaires qui ont intéressé 4864 participants de toutes les régions. Activités de surveillance intégrée de la RAM dans la région, y compris les activités coordonnées INFAL et RELAVRA. Mise en place d'un groupe inter-institutions (OPS, OIE, FAO, OIRSA et IICA) afin de coordonner les activités de surveillance intégrée de la dans la région.

32. Dans la région Afrique de l'OMS, les capacités d'épidémiologistes et/ou de scientifiques de laboratoire d'institutions nationales représentant les secteurs de la santé humaine et animale de 20 pays ont été renforcées sur le sujet de la surveillance intégrée de maladies d'origine alimentaire et de la résistance aux antimicrobiens. Mise en œuvre de projets AGISAR sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire dans neuf pays (Tchad, Éthiopie, Gambie, Ghana, Afrique du Sud, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe), deux pays ayant mené à bout les projets (Gambie et Togo). Un manuel d'inspection des aliments fondé sur le risque a été élaboré au Togo et des plans stratégiques de sécurité sanitaire des aliments multi-sectoriels ont été élaborés dans trois pays pour mettre en place la base d'une collaboration trans-sectorielle renforcée entre les ministères responsables.